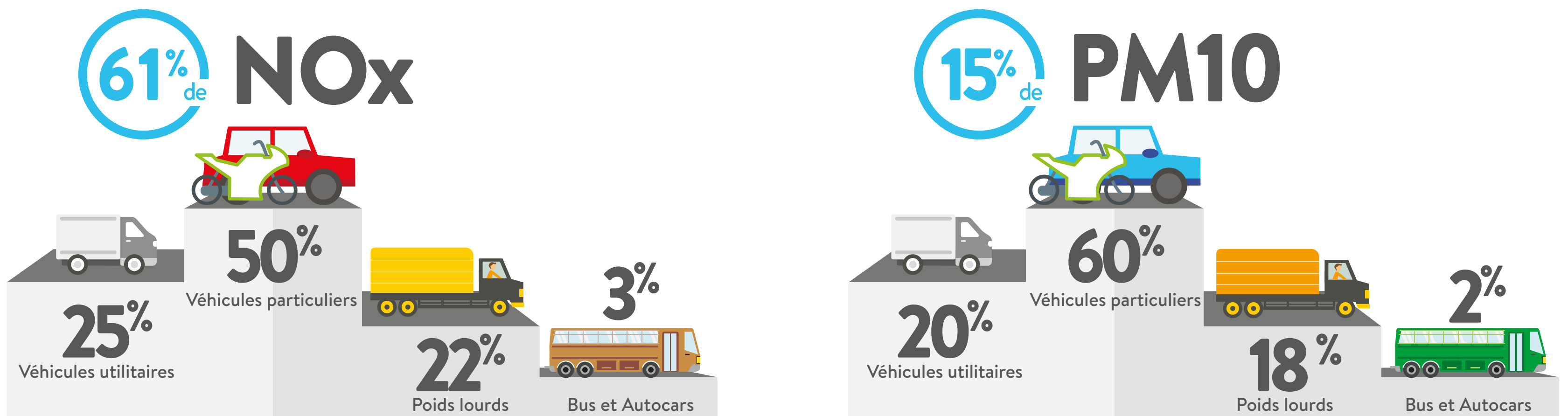


# Agir lors de nos déplacements

Le centre des grandes agglomérations et le voisinage immédiat des axes routiers sont particulièrement touchés par la pollution liée au trafic automobile. En Auvergne-Rhône-Alpes, le transport routier est responsable de :



Source : Inventaire des émissions Atmo Auvergne-Rhône-Alpes Année 2016 - Version 2018

## ADOPTER DES GESTES D'ÉCO-CONDUITE

Adopter une conduite souple, rester sous les 2000 tours/minute et accélérer modérément, limiter la surcharge du véhicule, réduire l'usage de la climatisation.

## FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Marche, vélo, trottinette, roller.



## PARTAGER VOTRE VÉHICULE

Transport en commun, covoiturage, auto/vélo partage.



Grâce à GECO air\*, calculez vos émissions en temps réel et réduisez l'impact de vos déplacements sur la qualité de l'air.

\*Application développée par l'IFPEN.

## FAVORISER LES ÉNERGIES ALTERNATIVES

Véhicules électriques ou hybrides, véhicules au gaz.

## La pollution aux abords des axes routiers

Les personnes habitant à proximité des grands axes ou dans des rues encaissées sont les plus exposées à la pollution issue du trafic routier. À noter que les niveaux maximum d'oxydes d'azote notamment, sont mesurés aux bords des routes et les concentrations décroissent rapidement au fur et à mesure que l'on s'en éloigne pour atteindre le niveau ambiant au delà de 150 à 200 m.

